



À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

Argenvilliers

L'église Saint-Pierre, XIIème et XVIème siècles, est un vaste édifice de constructions juxtaposées. D'origine romane, elle fut rénovée et transformée jusqu'au XVIIIème siècle, et a peu changé depuis. Les retables du maître-autel et des deux autels latéraux dédiés à la Vierge et à saint Antoine-du-désert ont été récemment restaurés. Ces trois autels baroques, datés de 1650, donnent à nouveau son éclat à l'intérieur de l'église.

Vichères : un riche patrimoine naturel et bâti

Le village, parmi les plus beaux d'Eure-et-Loir, présente un environnement naturel et bâti remarquablement préservé. Le circuit offre de beaux points de vue sur le paysage percheron. Prairies, haies et vergers sont à découvrir en fond de vallée de la Berthe, affluent de l'Huisne. À 2 km du bourg, la colline de Rougemont est le point culminant du département (285 mètres). Un sentier mène au sommet (20 minutes).

Dans le village, l'église Notre-Dame, du XVIème siècle, est composée de deux nefs accolées.

Le bocage percheron

Encore très présent à Vichères, le bocage est aujourd'hui en régression dans le Perche en raison de profonds changements dans les méthodes culturales. Façonné par des générations de paysans, le bocage est une imbrication de haies entre les parcelles. La haie était autrefois un élément économique important de la vie paysanne : clôture et limite de propriété, elle fournissait aussi bois, fourrage, fruits et abritait le gibier. De nombreuses espèces animales y trouvent toujours refuge, gîte, nourriture, lieu de reproduction et couloirs de déplacement à l'abri : les haies de bocage constituent de véritables « corridors biologiques ».

Balisage	GR® itinéraires de Grande Randonnée	GRP® itinéraires de Grande Randonnée de Pays	PR itinéraires de promenade et de randonnée
Continuité de direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

Circuit agréé par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre d'Eure-et-Loir et balisé en jaune.



ACCÈS

Autoroute A 11 « L'Océane », sortie Brou / Nogent-le-Rotrou à Luigny, D 955 jusqu'à Beaumont-les-Autels - Argenvilliers



HÉBERGEMENT/RESTAURATION



Meublés et chambres d'hôtes à Beaumont-les-Autels, Argenvilliers, Vichères et Miermaigne
Hôtels à Vichères, Brou et Nogent-le-Rotrou
Campings à Authon-du-Perche, Souancé-au-Perche et Nogent-le-Rotrou
Restauration et ravitaillement à Beaumont-les-Autels et aux alentours



CHARTRE DU RANDONNEUR

- Ne pas s'écarter des chemins balisés
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
- Respecter la nature et la propriété privée
- Ne pas abandonner ses déchets
- Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
- Prendre garde aux vipères
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
- Tenir les chiens en laisse

INFORMATIONS

Comité Départemental du Tourisme

02 37 84 01 00

www.tourisme28.com

infos@tourisme28.com

Office de Tourisme de Nogent-le-Rotrou

02 37 29 68 86

contact@nogentleotrou-tourisme.fr








www.ville-nogent-le-rotrou.fr

Argenvilliers - Beaumont-les-Autels
Parc naturel du Perche



Eure & Loir
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME



-  OT/SI
-  Parking
-  Commerces
-  Restaurant
-  Hébergement
-  Camping
-  À voir



Argenvilliers
Beaumont-les-Autels

Sites et panoramas

15 km – 3h45

Départ : Place de la salle intercommunale

- Se diriger à droite vers le chemin goudronné entre les maisons. Passer derrière le cimetière.
- 0,3 km** : Tourner à droite, puis suivre le chemin à droite (*passage humide*). Au bout du chemin de terre, continuer à droite.
- 2,1 km** : Au carrefour, continuer tout droit en direction de La Houdemerie. Suivre ce chemin qui passe derrière la ferme.
- 3 km** : À Chauveau, continuer en face.
- 3,4 km** : Prendre à gauche avant le lavoir et contourner le plan d'eau par la gauche (*passage humide*). Traverser la Berthe par la passerelle. À la haie, tourner à gauche pour faire le tour des plantations (pente assez forte plus loin à droite en montant sur le coteau). Longer la plantation sur le coteau et redescendre à droite vers le plan d'eau. Tourner à gauche pour rejoindre la route. Variante possible en tournant directement à droite après avoir traversé la rivière.
- 4,8 km** : Monter la rue en sens interdit pour rejoindre l'église (monter les marches du square de

- la Belle Treille ou contourner les maisons). À l'église, prendre la direction de Beaumont-les-Autels par la D 112¹. Au croisement, continuer tout droit.
- 5,4 km** : Monter à gauche par le chemin ombragé et suivre à droite le chemin enherbé.
- 6 km** : Longer à droite la D 955, puis **traverser prudemment** pour emprunter le chemin en bordure de haies. Vue sur le manoir de Bure. Suivre le chemin entre les cultures jusqu'à la route.
- 7,5 km** : Tourner à gauche sur la D 371³, puis à droite vers la Marennerie. Suivre cette route jusqu'aux Hérés.
- 8,5 km** : Monter le chemin à gauche. Au croisement, tourner à gauche. À la sortie du bois, tourner à droite, puis à gauche le long de la clôture et de nouveau à gauche. Continuer en direction de Beaumont-les-Autels sur la D 371.
- 9,1 km** : À la Justice, continuer sur la même route.
- 10,5 km** : Prendre le chemin à droite avant les bois vers la forêt. Après 500 m, tourner à gauche. Suivre le chemin forestier jusqu'à la sortie du bois. Continuer à droite en lisière, puis tourner à gauche en suivant le chemin.
- 13 km** : Continuer tout droit par la petite route.
- 14,7 km** : Traverser la D 955 (**prudence**) et suivre la petite route en face. Revenir par le même chemin qu'au départ.
- 15 km** : Arrivée à la place. 